

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 8

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:

Cap Olivier Bercher - Rue Collet 5 - 1800 Vevey

CTT qu'est-ce que c'est ?



Par le cap
Alexis Alam,
membre du
comité SVO,
Groupement
Lausanne

Armée 95 est bel et bien en route, ceci avec l'énorme réorganisation qu'elle implique. J'aborde ici un aspect non négligeable de cette réforme, à savoir, le rythme bisannuel des cours de répétition que certaines Grandes Unités comme la Division de montagne 10 ont adopté et en particulier le CTT, cours technique tactique, qui se déroule l'année où il n'y a pas de cours de répétition. Il a eu lieu en juin pour les cadres (depuis le grade de lieutenant) des régiments d'infanterie de montagne 5 et 6, respectivement vaudois et valaisan.

De très bonne tenue, c'est le moins que l'on puisse dire pour ce CTT. Ce fut une « première » pour tous, dirigeants et participants. Il s'est déroulé dans l'enceinte de la place d'arme de Savatan, ce qui a fait connaître ou reconnaître à certains ce haut lieu de l'instruction de l'infanterie de montagne.

L'organisation et la préparation de l'instruction in-

combaient à la division, alors que la marche du service et l'intendance étaient assurées par une compagnie ad hoc formée pour la circonstance avec une cinquantaine d'hommes du régiment.

Un programme soutenu panachant le montage d'exercices au niveau section, l'instruction de la nouvelle Conduite des troupes 95 et de sa philosophie, des exercices de décision, des exercices d'état-major pour les EM de bat et de rgt. Sans oublier les conférences du divisionnaire B. Mayor traitant des sujets allant de la situation géopolitique à la politique de défense de notre pays, et des sujets plus directs concernant la méthodologie de l'instruction, la discipline, l'éducation, la formation des jeunes et l'importance de la préparation des cadres pour les cours de répétition. Il nous a livré également avec une pointe d'humour, où certains ont pu se reconnaître, ses observations et critiques faites lors de ses visites aux troupes en service, opposant tour à tour le mauvais et le bon exemple vu.

Des conférenciers externes, ainsi M. Rebord chef d'état-major à la police de Genève, ont apporté un éclairage style « hautes

écoles » aux questions complexes de sécurité, en particulier lors de conférences internationales à Genève où la collaboration avec l'armée fut un exemple.

Nous avons de quoi être fier : l'information, le niveau de connaissance et l'efficacité acquis en quelques jours, pour nous militaires, n'ont rien à envier aux armées professionnelles. Ce cours technique tactique, où les spécialistes, eux aussi, ont eu droit à un jour complet d'instruction avec les chefs de service de la division, est digne des formations continues et séminaires que suivent les cadres de l'économie et de l'industrie des grandes sociétés de notre pays.

Un objectif, à mes yeux très important, qu'on ne percevait pas sur les ordres du CTT, a aussi été atteint. Celui de se retrouver entre officiers responsables, de mieux se connaître, de dialoguer, de sentir cette armée que nous formons, de nouer ce lien de citoyen-soldat nécessaire à la réussite de la mission si importante que nous avons, qui est d'affermir notre volonté de défense, base de l'armée de milice.

A. A.

Tir intergroupements à Chamblon

Coups de feu amicaux

C'est le Groupement du Nord vaudois de la Société vaudoise des officiers qui était chargé cette année d'organiser l'annuel Tir intergroupements de la SVO. Six des onze sections régionales, ainsi que l'état-major du régiment territorial 15 (en service), avaient donc choisi de se retrouver le vendredi 12 juin au stand de tir de Chamblon pour d'amicaux coups de feu. Organisé par le capitaine Danielle Nicod et les premiers-lieutenants Jean-Claude Zanone et Jean-François Jaccoud, le tir a mis en concurrence 48 tireurs leur permettant ainsi, avec près de 600 cartouches, « d'en découdre » à l'arme de poing à 25 m. Préparée sur un foyer dressé dans les environs, une sympathique « torrée à la vaudoise » a permis de finir la soirée en toute amitié. A noter que le colonel Olivier Durgnat, chef de l'Administration militaire vaudoise, a participé à cette amicale confrontation.

Le classement final donne la palmarès suivant : 1. La Broye, 728 pts (plt Gavin, 150 pts (max.) ; cap Suter, 148 ; lt Righetti, 148 ; plt Pidoux, 144 ; col Frutig, 138) ; 2. Lausanne I, 722 pts ; 3. La Vallée, 701 pts ; 4. Vevey-Montreux, 700 pts ; 5. Lausanne II, 691 pts ; 6. Morges, 676 pts ; hors con-

cours : rgt ter 15, 670 pts ; 7. Lausanne III, 617 pts.

Cap P. Roulet.

Conférence au Groupement de Lausanne

Le Groupement de Lausanne a eu, pour sa conférence de printemps du 7 mai dernier, un orateur très captivant en la personne du commandant du Corps des gardes-frontière de la zone III, Monsieur le colonel J. Strahm. C'est en découvrant les missions de ceux qui sont en charge à notre frontière, de jour comme de nuit à longueur d'année, que nous avons pu savoir comment ces hommes sont organisés, de quels moyens ils disposent pour remplir leurs nombreuses missions, tant en collaboration avec les corps de police qu'avec l'armée, et comment ils se forment. Un survol historique nous a remis en mémoire les différentes étapes de leur organisation ; c'est en 1893 que le Corps des gardes-frontière a été créé. Depuis les années cinquante, plus des deux tiers des postes ont été fermés, ce qui rend la tâche d'autant plus ardue qu'il faut toujours s'occuper des six cents kilomètres de frontières. Des moyens modernes, tels que l'hélicoptère,

rendent les accès plus aisés et plus rapides. La très fructueuse collaboration entre la police vaudoise et les gardes-frontière est un exemple sur le plan national, et son efficacité est prouvée depuis 1980. Pour cet arrondissement, c'est la région genevoise qui demande le plus d'attention. Les chiffres ci-dessous témoignent de l'activité intensive du Corps des gardes-frontière III en matière de contrôle à la frontière durant le 1^{er} trimestre 1996. Sans aucun doute ces contrôles sont nécessaires.

Marchandises

Le nombre de personnes franchissant la frontière dans le but de faire des achats en France ou en Italie n'a pas régressé par rapport au dernier trimestre 1995, en raison notamment des nombreuses ouvertures nocturnes de centres commerciaux dans la région frontière et en raison du trafic frontière toujours plus dense en fin de semaine.

Parmi les marchandises introduites le plus fréquemment en fraude, les gardes-frontière ont saisi au total, dans le trafic des voyageurs et dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Valais : 3610 litres de vin, 1809 litres d'alcools forts, et 4831 kilos de viande.

Stupéfiants

Dans ce domaine, les contrôles à la frontière ont permis de réaliser dans l'ensemble des cantons des découvertes intéressantes ; les saisies peuvent être réparties comme suit : 63 grammes d'héroïne, 2,9 kilos de haschich, 11,8 kilos de cocaïne et 22,4 kilos d'autres substances interdites.

Contrôle des personnes

	Personnes signalées remises à la police	Personnes refoulées (route et terrain)	Falsifications de pièces
GE	659	4207	54
VD	103	54	8
NE	105	185	3
VS	154	533	22

Bien d'autres renseignements nous ont été apportés lors de cet exposé. Nous réitérons nos vifs re-

merciements au colonel J. Strahm.

Cap J.-P. Pernet

2^e Tir des Troupes



Inter-Unités Romandes

Samedi 5 octobre 1996, dès 7 h 30

Concours à 300 m et 25 m

Participation :

Les EM et unités militaires des cantons de Berne - Fribourg - Genève - Jura - Neuchâtel - Valais et Vaud.

Les EM et unités du CA camp 1 - de la div mont 10 - de la br ter 10 et de la br fort 10.

Les Invités A et B - Corps de police - Gardes fortifications - Gardes frontières et **Sociétés militaires** des cantons ci-dessus.

Organisation :

Société des sous-officiers de Lausanne.

Inscriptions :

Comité d'organisation du Tir Inter-Unités des Troupes Romandes - Case postale 3969 - 1002 Lausanne 2.

Renseignements :

Tél. 021/632 28 03 (pendant les heures de bureau).

Activités : il se passe toujours quelque chose à la SVO...

Groupements régions morgienne et la Côte

25 septembre, 20 h 00 : Réunion de travail sur un thème militaire d'actualité.

23 octobre, 20 h 00 : Conférence publique organisée par le grpt de la Côte.

Groupement de la Broye

30 octobre, 15 h 00 : Visite du chantier du tunnel de la N1 à Yverdon. Bonnes chaussures recommandées.

Groupement du Gros-de-Vaud

Mardi 10 septembre : Stamm dès 17 h 30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Groupement de Lausanne

9 octobre : tir de combat SVO/ASSO Yverdon. Infos auprès du grpt ou au 037/71 46 14.

9 (réserve 10) octobre : sortie extra-muros, exceptionnelle « Big Lift ». Infos auprès du Lt Philippe Benoit, tél : 021/312 48 01. Hâtez-vous, les places en *Super Puma* sont limitées !

30 octobre : Conférence d'automne par M. le Cdt de corps Jean Abt (A 96).

Groupement de Montreux-Aigle

19 septembre, 20 h 30 Aigle, Arsenal : Exposé du maj EMG Bühler sur le thème « Quoi de neuf à la mobilisation ? ».

21 septembre, 10 h 00 - 12 h 00, Villeneuve.

Tir aux pigeons d'argile, sangliers etc.

22 octobre, 16 h 00 - 20 h 00, Payerne (aérodrome) : « Vol de nuit ». Présentation de l'escadre de surveillance et de son rôle sous la conduite du maj EMG Logan. Situation du *F/A-18*. Sortie sous réserve de bonnes conditions météo.

Groupement de Vevey et environs

11 septembre, 17 h 00 à 18 h 30 : tir au pistolet 25 et 50 m. Stand de Praz Hier.

28 septembre (date de réserve le 5 octobre) : Grand-Dent de Morcles par Rionda.

24 octobre : Assemblée générale puis conférence de Madame la conseillère nationale Suzette Sandoz.

Société des sous-officiers de Lausanne

Samedi 5 octobre dès 07 h 30, Stand de Vernand.

2^e Tir inter-unités des troupes romandes. Infos au tél : 021/632 28 03 (heures de bureau).

Bal SVO 96

Samedi 9 novembre : Hôtel le Beau-Rivage à Ouchy/Lausanne, dès 21 h 30.

Société vaudoise des officiers

8 mars 1997 : Assemblée générale SVO à Montreux

On nous prie d'annoncer :

Les associations « Femmes Sécurité et Défense » et « Femmes et Politique de Sécurité » organisent une conférence-débat sur le thème « Le partenariat pour la paix, une chance pour la Suisse ? », avec la participation de M. l'ambassadeur Antoine Thalman.

Lieu : Bâtiment administratif de la Pontaise, auditoire 025.

Date : jeudi 3 octobre 1996, 20 h 00.